



OL-GD-15/10/2023 MISE A JOUR 25/11/2023

Dossier Veyrier-du-Lac 2023 : une politique de mobilité globale rive Est et un plan de circulation apaisée pour les habitants et les piétons

NOTE 5 - CHEMINS DE DESSERTE DANS LE VILLAGE

Recommandations opérationnelles : signalétique et aménagement des itinéraires pédestres reliant le piémont, le centre bourg et les rives du lac.

Cette cinquième note complète le document de référence du 12/02/2021 intitulé « **Veyrier-du-Lac : une politique de mobilité globale en rive Est et un plan de circulation apaisé pour les habitants** » présenté par BVV à l'équipe municipale et remis en juillet 2021 aux Présidents du CD74 et du Grand Annecy. Elle s'inscrit dans le projet urbanistique « **OSONS VEYRIER : LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE** » présenté aux Assemblées générales publiques les 1/10/2021 et 12/05/2022 (cf. www.bienvivreaveyrier.org) avec la focale de la « **marchabilité** ».

La proposition répond aux objectifs précédemment partagés¹, applique les principes² et leviers d'actions identifiés en 2021, précise le diagnostic des problèmes à résoudre et les recommandations générales pour sécuriser la circulation des habitants et des visiteurs dans la commune. Elle est un continuum de la note n°2 du (15/09/2022) « **Aménagements de l'axe principal, route d'Annecy - rue de la Tournette** » (14 recommandations, dont trottoirs continus ≥1,40 m de large) et à la note n° 4 (24/11/2022) « **Aménagements de la route de la Corniche** » (9 recommandations, dont largeurs de voirie et d'espace réservé exclusivement aux piétons, création d'un chemin entre centre bourg et la Corniche via La Ravoire). **L'objectif est de retrouver la commune « marchable », pour tous.**



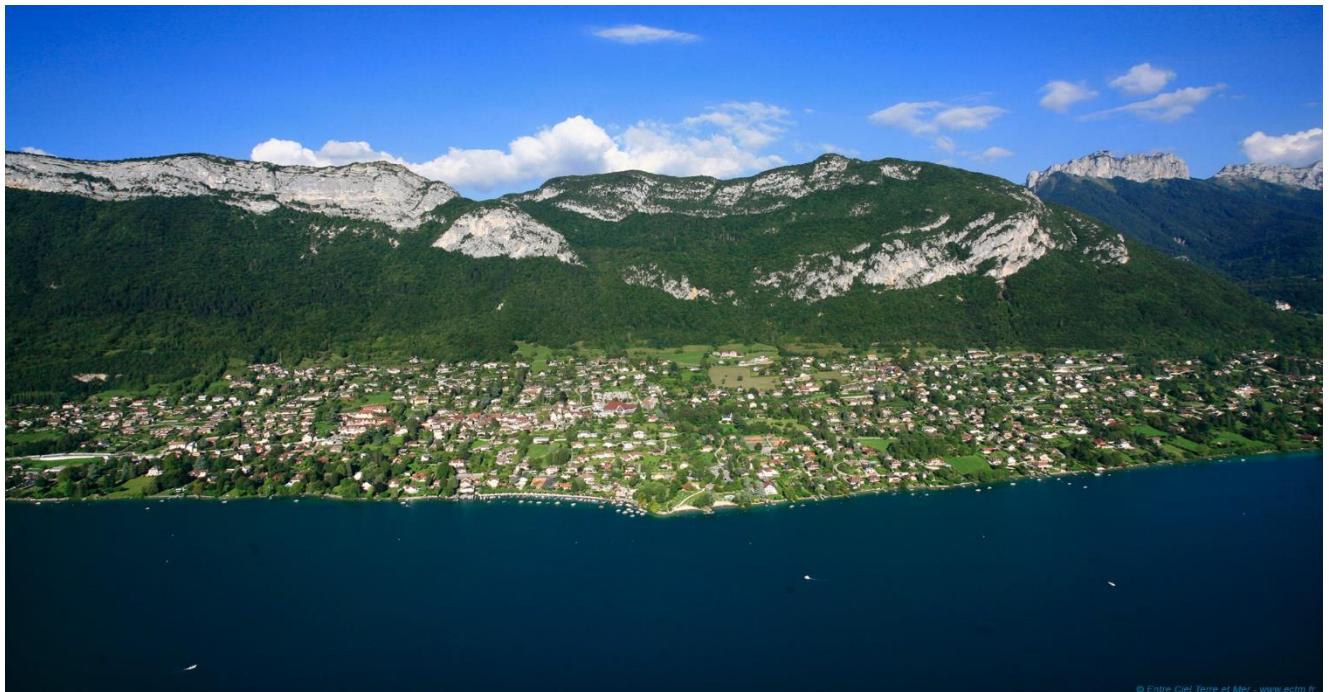
La commune de Veyrier, 2350 habitants, est constituée d'une bande urbanisable étroite de 600m² (en moyenne) sur 4,5km de longueur entre lac et montagne ; les voies de circulation du village, autrefois transversales pour beaucoup, se sont développées dans le **corridor longitudinal** avec l'amplification de l'urbanisation : routes du bas, du haut et

¹ Préserver le cadre, la qualité de vie et la sécurité des habitants, des promeneurs et des touristes résidentiels. Sauvegarder les sites et la qualité paysagère du coteau de Veyrier entre montagne et Lac

²Priorité aux habitants, aux piétons, aux TC.

du centre. L'essor du tourisme, des aménagements ludiques des bords de lac et les modifications récentes des profils des RD 909 et RD 909a ont contribué à l'augmentation des flux routiers de transit³ et aux difficultés de stationnement en période estivale (voir note n° 5 «Criticité du stationnement en centre village et en été» 10/04/2023).

Le territoire, contraint par sa géographie physique, présente un **axe principal de transit longitudinal dans le centre bourg** où sont situés l'essentiel des services et des commerces. **Il est aussi riche des chemins plus anciens**, parfois oubliés, qui **assuraient jadis la liaison entre** les différents hameaux, **le piémont du Veyrier et les rives du Lac** par lequel s'opérait l'essentiel du transport des marchandises, dont les tonneaux des viticulteurs, puis celui des villégiateurs avec la création de plusieurs embarcadères dont celui du port principal en 1883.



Dans la perspective du **développement, à l'intérieur de la commune, de mobilités alternatives à la voiture**, dites actives et douces - **la seule quasi universelle étant la marche à pied**-, la réhabilitation des chemins participe à la santé, à la convivialité et au renouveau touristique ; encore faut-il qu'ils soient identifiés et sécurisés pour les écoliers et les habitants et fléchés pour les touristes en villégiature ou à la journée à leur descente de bus. **Tous les chemins n'ont pas le même potentiel**, pour autant nous en avons conservé l'inventaire plus ou moins exhaustif : **44** sur les **68** « voies communales » recensées par la commune en 2018 (cf tableau en annexe).

1) OBJECTIFS DES RECOMMANDATIONS POUR UN VILLAGE MARCHABLE :

- **Offrir une alternative à la voiture pour les déplacements internes à la commune** depuis un secteur (domicile...) au centre du village et réciproquement (écoles, services, commerces) ou d'un secteur à un autre (ex centre bourg-plages) **en empruntant les itinéraires les plus courts et en évitant de longer les bords de routes** longitudinales sur de longues distances (comme celles du Mont Veyrier- malgré les couloirs en réserve peints comme réalisé à la demande de BVV et d'autres- ou de la Corniche - voir note de recommandation 2022 de BVV). Les distances de 500m (à 1 km) sont parcourables à pied.
- **-Faciliter l'intermodalité marche-Transports collectifs** (les arrêts de bus sont situés sur le CD 909, au médian de la bande urbanisée (de largeur moyenne 600m, soit 300m de part et d'autre⁴)
- **Permettre aux habitants et visiteurs de circuler à pied en toute sécurité à l'intérieur du village** en utilisant les chemins de desserte, en particulier pour ceux sans permis de conduire (enfants et scolaires) ou sans voiture.
- **Rendre le village plus agréable et convivial** en réduisant les nuisances (pollutions, dangerosité, bruit.. .) des flux pendulaires et de transit, les embouteillages et les problèmes de stationnement.
- **Favoriser le tourisme résidentiel** entre piémont du Veyrier et rives du Lac..

³ 22072 véhicules en jour de pointe sur la RD 909 à Veyrier (13357 en moyenne) et 1 106 899 passages sur la voie verte au Petit port entre le 1/01/2023 et le 1/10/2023 (4055 en moyenne jour avec des pointes ≥10000 ; 7089 le 30 septembre vs 6235 aux Marquisats).

⁴ Équivalent aux distances séparant les arrêts de bus dans la plupart des villes (avec du dénivelé pour Veyrier-du-Lac)

2) RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION PEDESTRE DES CHEMINS DE DESSERTE

1° Identifier les chemins sur le terrain par la présence systématique de plaques nominatives aux extrémités et aux intersections (nom correspondant à celui du plan communal ou à la carte, GPS...), **complété éventuellement** (pour les moins évidents), de **balisage directionnel** (voir pour les itinéraires les plus touristiques du temps de trajet moyen pour rejoindre le lieu de destination : plages, centre village, chemins du Veyrier...). Certains des chemins de desserte importants ne sont pas identifiés et identifiables (ex. chemin des Pérrolles, sauf l'extrémité route de la Combe, 1/3 sections et pas à la rupture d'alignement de la route des Pérhouzes)- Exemples de balisages :



2° Assurer la sécurité du cheminement qui nécessite la réfection des chemins dégradés, tant en ce qui concerne la surface du **revêtement que la facilité de passage** entre haies débordantes, ronces et autres obstacles (cf. le chemin des Pérrolles sur 2 sections). Réfléchir à l'opportunité de l'éclairage à faible lumen de certains itinéraires (à la tombée de la nuit, en hiver...ex. chemin du château) et à l' installation de bancs publics (« biens publics »), pour les plus raides (comme chemin du Péril vers l'ancien réservoir, demandé par BVV depuis 7 ans).

3) DIAGNOSTIC PAR SECTEUR

La liste des chemins (en terre ou goudronnés) est issue du plan de classement de la voirie communale validée par la mairie (N°2018-74, voir Annexe). Les chemins les plus adaptés sont classés par secteur correspondant aux aires de desserte et de liaison au sein du village (cf. carte générale et carte par secteur).





CHEMINS DE DESSERTE ET DE LIAISON (24 juin 2023)

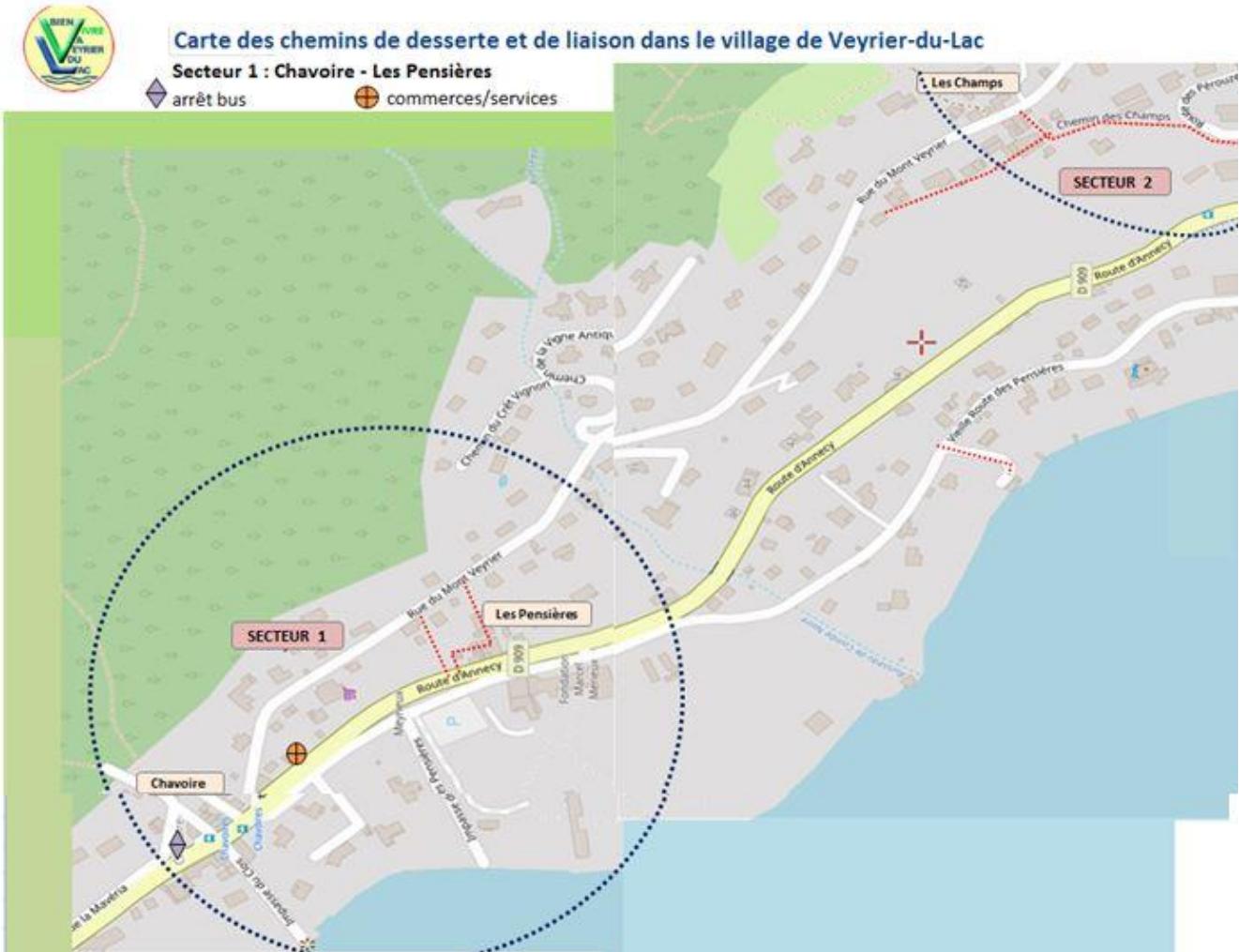


Nous avons distingué 4 secteurs géographiques pour faciliter le repérage des chemins. Les principaux points de départ et d'arrivée permettant de rejoindre le centre bourg ou de rejoindre sa destination sont souvent répertoriés (nom) et parfois balisés directionnellement comme dans la sélection de panneaux indicateurs ci-après :



Les **chemins de desserte** qui nous paraissent à plus fort potentiel, sont identifiés en **gras** dans les tableaux suivants et par les photographies. Par difficulté, on entend degré de marchabilité (F = facile, D= un peu plus difficile)

31) Secteur 1 : Chavoire - Les Pensières



N°	dénomination	lieu-dit	Plaque de Nom	difficulté	Balisage direction	remarque
VC 2	Chemin du Talabar	Chavoire / les Côtes	Oui x 2	F	Non balisé	
VC 3	Impasse du Clos	Chavoire	oui	F	Non balisé	
VC 4	Impasse des Côtes	Les Côtes		F	Non balisé	
VC 7	Impasse des Pensières	Le Clos	oui	F	Non balisé	
VC 10	Impasse de Bonnoirde	Bonnoirde	oui	F	Non balisé	
VC 59	Chemin du Fournil	Les Pensières	non	F	Non balisé	
VC 9	Allée J.J. Rousseau	Les Pensières	oui	F	Non balisé	
VC 60	Chemin du hameau des Pensières	Les Pensières	non	F	Non balisé	



VC10 impasse Bonnoirde

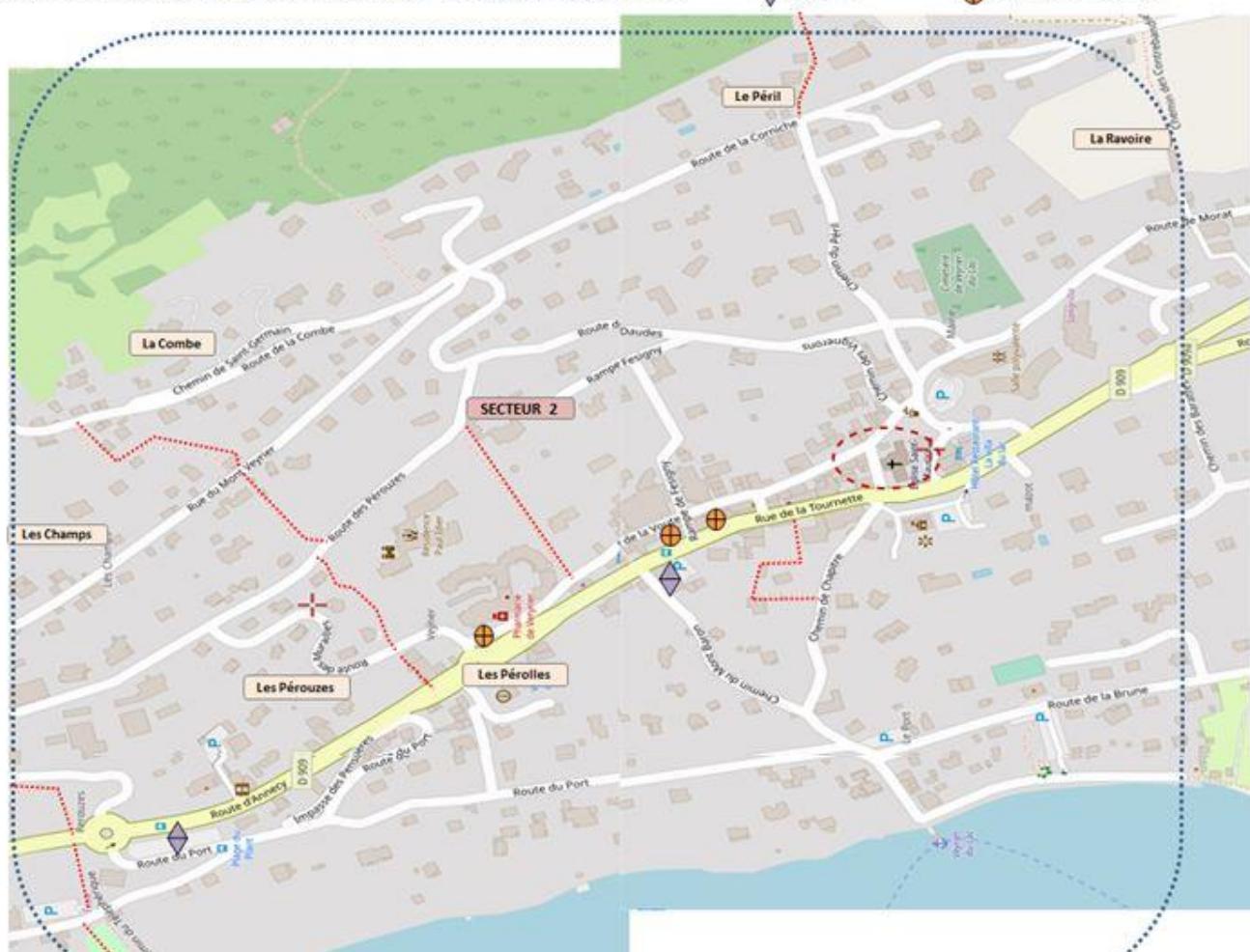


VC 7 Impasse des Pensières



32) Secteur 2 : Les Champs – La Combe – Les Pérouzes – Les Pérrolles - Centre Bourg

Secteur 2 : les Champs - La Combe - les Pérouzes - Les Pérrolles - Centre village



N°	dénomination	lieu-dit	Plaque nom	difficulté	balisage	remarque
VC 11	Chemins des Champs	Les Champs	Oui bas , illisible haut	F	non	

VC 61	Chemin Sous les Champs	Sous les Champs	Non	obstrué	Non balisé	
VC 62	Chemin des Pérrolles (haut)	Au cul du Chien Sous La Combe	oui en haut	Peu D	balisé	
VC 63	Chemin des Pérrolles (milieu)	Les Murailles	Non	Peu D	Non balisé	
VC 17	Chemin des Pérrolles (bas)	Les Pérrolles	Oui	F	Non balisé	
VC 12	Chemin du téléphérique	La Dossène/plage du Plant	Non	F	Non balisé	
VC15	Impasse du Port	Les Pérrolles	Oui en bas, Non en haut	F	Non balisé	
VC 20	Chemin du Château	Les Murailles	Oui en haut, pas en bas	F	Non (Evident)	
VC 24	Chemin du Mont-baron	Les Pérrolles	Oui x 2	F	Balisé	
VC 26	Chemin du Labyrinthe	Le chapitre	Oui en haut, pas en bas	F	Non balisé	
VC 27	Chemin du Chapitre		Oui en bas	F	Balisé en bas	
VC 32	Chemin des Vignerons		Oui en bas	F	non	
VC 33	Chemin du Péril	Le Péril	Oui x 2	F	Balisé en haut	Raide
VC 37	Chemin des Barattes		oui	F	Non balisé	



VC11-Les Champs bas



VC11-Les Champs ascendant



VC11-Ch.Les Champs haut



VC63-Les Perolles-bas-1



VC63-Les Perolles milieu- 2



VC62-Pérolles descendant



VC62-202308-Haut Pérolles



Impasse du port (vers la rue de la Tournette)



VC 27 chemin du Chapitre (haut – rue la tournette)



VC 25 Le labyrinthe (bas)



VC 63 Les Pétrolles (bas)



VC 62 Les Pétrolles (haut)



VC 12 chemin du téléphérique (vers les Champs et 909)



VC 12 chemin du téléphérique (bas, Le Plant)



VC 32 Chemin des Vignerons



VC 33 chemin du Péril

33) Secteur 3 : La Ravoire – Aux Champais – Les Guerres



N°	dénomination	lieu-dit	Plaque nom	difficulté	balisage	remarque
VC 38	Impasse des Pêcheurs	La Brune	non	F	non	
VC 40	Chemin des Contrebandiers (bas)	La Ravoire	oui		non	rtes Morat - Thônes
VC 43	Chemin des Mottes	Les Mottes	oui	D	En haut	
VC 44	Chemin des Sarrazins	Morat	oui	Peu D	non	étroit
VC 45	Chemin du Four	Les Mottes	Oui	Non praticable	non	
VC 46	Chemin des Charmettes	Sous Morat		F	non	
VC 47	Chemin des Guerres	Les Guerres	Oui/RD	F	non	
VC 48	Chemin du Port des Guerres	Pré aux Moines	non	F	non	



VC 47 chemin des Guerres (vers 909 a)

VC 48 Chemin du Port des Guerres



Chemin des Guerres (vers Morat)

comme son nom l'indique ! (VC 45)

34) Secteur 4 : Montpellaz – le Crêt des Vignes - centre bourg



N°	dénomination	lieu-dit	Plaque nom	difficulté	balisage	remarque
VC 65	Chemin du Bois du Séminaire (nord)	La Merle en Bas	oui	F	Non	Difficile à trouver
VC 66	Chemin du Bois du Séminaire (sud)	La Merle en Haut	oui	F	non	
VC 50	Route de la Merle	Au Dessus de Morat	oui	D	oui	
VC 67	Chemin de Montpellaz	Montpellaz	oui	F	non	
VC 52	Chemin piéton de Montpellaz	Montpellaz	non	D	non	Difficile à trouver
VC 54	Chemin de Beauregard	PréMontpellaz	oui	F	non	
VC 55	Chemin de l'Arête		oui	F	non	
VC 56	Chemin de Rampon	Les Platières	non	F	non	
VC 64	Chemin de Vieugy		oui	F	non	
VC 51	Chemin du Traz		oui en bas	F	non	
VC 68	Chemin de l'Etang	Montpellaz	non		non	
Z NC	Chemin du Moulin	Pré Montpellaz/Sur l'Etang	Non en haut	F mais...	Non Difficile à trouver	Obstrué privatisé
Z NC	Chemin des Tilleuls		Oui haut	F	non	

Z NC	Chemin de La Ravoire (nouveau)	La Ravoire	à poser	F	non	
------	--------------------------------	------------	---------	---	-----	--



Chemin (?) de la Merle



VC 51 Chemin du Traz (rtes de menthon – Cret des vignes)

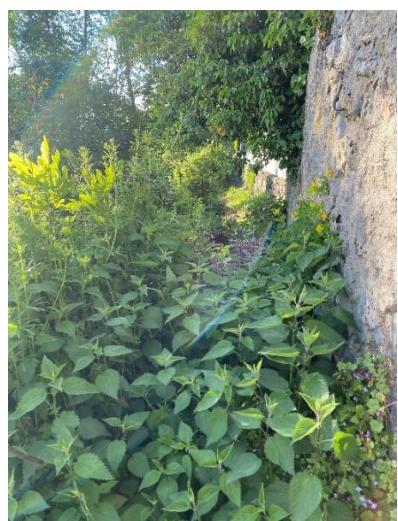
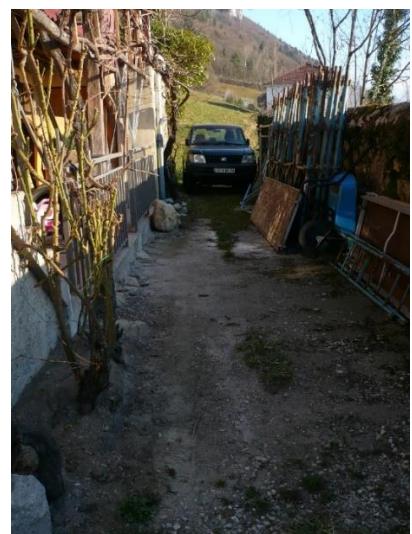
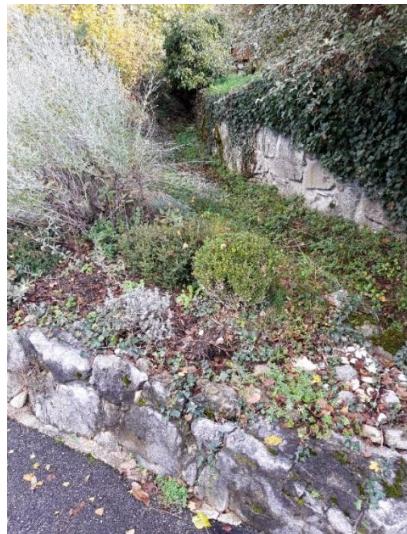
Chemin des Tilleuls (départ RD 909a)



Tiré du projet BVV 2022 « aménagement Corniche-La Ravoire » La Ravoire, plantation de la vigne avec bénévoles

PS Le secteur de Montpellaz, comme celui des Guerre, est plus éloigné du centre bourg (mais disposant d'un arrêt de bus), que l'on rejoint aussi en combinant chemins transversaux et voies longitudinales comme le montre les plans (§ 33 et 34).

4) POSTFACE : Les chemins « noirs », oubliés, perdus, condamnés, pas tous à perpétuité ?





BVV se positionne depuis 10 ans en organisation régénératrice au service de la collectivité et ne se considère pas comme seule à le faire. Toutes ses contributions sont publiques et alimentent la concertation des habitants avec les élus.

Nous remercions les marcheurs et passionnés du bourg et de ses hameaux de nous indiquer les erreurs et les oubliés éventuels via bienvivreveyrier@gmail.com

Nous avons procédé à une sélection de photographies, parfois légendées, pour illustrer le texte sans trop l'alourdir ; d'autres sont disponibles sur demande via bienvivreveyrier@gmail.com. Vos photos seront aussi les bienvenues pour faciliter le repérage des chemins de Veyrier-du-Lac et donner envie de les pratiquer.

Arvi.

Olivier Labasse, Président, et Georges Davignon, VP.

Le 15 octobre 2023



PJ Annexe

ANNEXE 1 Bibliographie : Etudes et documents disponibles.

- **Aménagements de la route de la Corniche (BVV, 24/11/2022)**
- **Aménagements de l'axe principal : Route d'Annecy-Rue de la Tournette (BVV, 15/09/2022)**
- *Veyrier-du-Lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants (BVV 3/03/2020), actualisé et complété : Veyrier-du-Lac 2021... (BVV -12/02/2021)*
- *Aménager les routes du Mont Veyrier, de la Corniche et de la Combe, propositions d'aménagements » (CEREMA 2020)*
- Aménagement de la route du Mont Veyrier et de la route de la Corniche » (Police municipale , mars 2019)
- Aménagement de la route du mont Veyrier et de la route de la Corniche – état des lieux liste des besoins pour l'aménagement (mars 2019)
- Tableau de classement de la voirie communale: allées, chemins, impasses, promenades, routes, rues...(Mairie de Veyrier-du-Lac, Décembre 2018)

TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE - Décembre 2018

N°	Nature	Désignation	Origine	Extrémité	Existant	Longueur	Repéré plan
VC 1	Voie Communale	Chemin de la Mavéria	Route d'Annecy	Chemin du Talabar	265 m	276 m	B6
VC 2	Voie Communale	Chemin du Talabar	Route d'Annecy	Chemin rural du bois contat	60 m	78 m	B6
VC 3	Voie Communale	Impasse du Clos	Route d'Annecy	Lac d'Annecy	100 m	101 m	B6
VC 4	Voie Communale	Impasse des Côtes	Route d'Annecy	Parcelle AB 103 (Chavoires)	55 m	75 m	B6
VC 5	Voie Communale	Route du Mont-Veyrier	Route d'Annecy	Route des Daudes	1 490 m	1 595 m	B6-E5
VC 6	Voie Communale	Vieille route des Pensières	Route d'Annecy	Route du Port	1 105 m	1 139 m	B6-D6
VC 7	Voie Communale	Impasse des Pensières	Vieille Route des Pensières	Lac d'Annecy	130 m	139 m	C6
VC 8	Voie Communale	Chemin du Crêt Vignon	Route du Mont-Veyrier	Ruisseau de Pré Gardet	65 m	150 m	C5
VC 9	Voie Communale	Allée Jean-Jacques Rousseau	Route d'Annecy	Route du Mont-Veyrier	70 m	72 m	C6
VC 10	Voie Communale	Impasse de la Bonnoirde	Vieille Route des Pensières	Lac d'Annecy	70 m	72 m	C6-D6
VC 11	Voie Communale	Chemin des Champs	Route d'Annecy	Route du Mont Veyrier	265 m	290 m	D5
VC 12	Voie Communale	Chemin du Téléphérique	Route d'Annecy	Lac d'Annecy	160 m	156 m	D5-D6
VC 13	Voie Communale	Route des Pérouzes	Route d'Annecy	Chemin du Château	750 m	703 m	D5-E5
VC 14	Voie Communale	Route du Port	Route d'Annecy	Quai du Général Doyen	705 m	695 m	D5-E6
VC 15	Voie Communale	Impasse du Port	Route du port	Parcelle AD 844 (Les Pérouzes)	270 m	282 m	E6-E5
VC 16	Voie Communale	Route des Murailles	Route des Pérouzes	Route de la Tournette	270 m	283 m	E5
VC 17	Voie Communale	Chemin des Pérolles (bas)	Route du Port	Route des Murailles	130 m	132 m	E6-E5
VC 18	Voie Communale	Rue de la Voute	Route des Murailles	Rue du Mont-Baret	370 m	375 m	E5-F5
VC 19	Voie Communale	Route des Daudes	Route de la Corniche	Route de Morat	720 m	550 m	F5-F5
VC 20	Voie Communale	Chemin du Château	Route des Daudes	Rue de la Voute	155 m	217 m	E5
VC 21	Voie Communale	Route de la Combe	Route de la Corniche	Chemin rural dit du Noiret	415 m	460 m	D5-E5
VC 22	Voie Communale	Chemin Saint-Germain	Route de la Combe	Route de la Combe	80 m	182 m	E5
VC 23	Voie Communale	Route de la Corniche	Route des Daudes	Route de Thônes	1 500 m	1 541 m	E5-H5
VC 24	Voie Communale	Chemin du Mont-Baron	Rue de la Voute	Route du Port	180 m	225 m	E5-E6
VC 25	Voie Communale	Rampe de Fésigny	Route des Daudes	Route de la Tournette	190 m	208 m	E5
VC 26	Voie Communale	Chemin de Labyrinthe	Route de la Tournette	Chemin du Chapitre	210 m	250 m	E5
VC 27	Voie Communale	Chemin du Chapitre	Route de la Tournette	Chemin du Mont-Baron	250 m	250 m	E6-F5
VC 28	Voie Communale	Quai du Général Doyen	Route du Port	Plage de la Brune	306 m	306 m	E6-F6
VC 29	Voie Communale	Route de la Brune	Route du Port	Chemin des Barattes	380 m	384 m	E6-F6
VC 30	Voie Communale	Parking du Port	Route du Port	Quai du Général Doyen	60 m	60 m	F6
VC 31	Voie Communale	Rue du Mont Baret	Route de la Tournette	Route des Daudes	90 m	152 m	F5
VC 32	Voie Communale	Chemin des Vignerons	Route des Daudes	Rue du Mont-Baret	90 m	100 m	F5
VC 33	Voie Communale	Chemin du Péril	Rue du Mont-Baret	Parcelle AE 210 (Le Péril)	190 m	312 m	F5
VC 34	Voie Communale	Rue des Ecoillers	Rue du Mont-Baret	Route de La Tournette	121 m	121 m	F5
VC 35	Voie Communale	Place de l'Eglise	Route de la Tournette	Rue des Écoliers	87 m	87 m	F5
VC 36	Voie Communale	Route de Morat	Route des Daudes, Rue du Mont-Baret	Route de la Corniche	530 m	844 m	F5-G5
VC 37	Voie Communale	Chemin des Barattes	Route de la Tournette	Impasse des Pêcheurs	420 m	402 m	F5-P6
VC 38	Voie Communale	Impasse des Pêcheurs	Chemin des Barattes	Lac d'Annecy	210 m	216 m	F6
VC 39	Voie Communale	Route des Tennis	Chemin des Barattes	Route des Crozettes	235 m	234 m	F6-G6
VC 40	Voie Communale	Chemin des Contrebandiers (bas)	Route de Menthon	Parcelle AH 85 (La Ravoire)	110 m	167 m	F5
VC 41	Voie Communale	Chemin des Champais	Route des Crozettes	Route des Crozettes	100 m	100 m	G5-G6
VC 42	Voie Communale	Route des Crozettes	Route de Menthon	Chemin des Guerres	695 m	659 m	G5-G6
VC 43	Voie Communale	Chemin des Motts	Route de Morat	Chemin rural de Morat à la montagne	110 m	224 m	G5
VC 44	Voie Communale	Chemin des Sarrazins	Route de la Corniche	Route de Morat	90 m	119 m	G5
VC 45	Voie Communale	Chemin du Four	Route de Morat	Chemin des Sarrasins	70 m	80 m	G5
VC 46	Voie Communale	Chemin des Charnettes	Route de Morat	Route de Thônes	130 m	130 m	G5
VC 47	Voie Communale	Chemin des Guerres	Route de Thônes	Parcelle AI 402 (Les Guerres)	270 m	277 m	G5-G6
VC 48	Voie Communale	Chemin (du Port) des Guerres	Route des Crozettes	Lac d'Annecy	151 m	151 m	G6

N°	Nature	Désignation	Origine	Extrémité	Existant	Longueur	Repérage plan
VC 49	Voie Communale	Route du Crêt des Vignes	Chemin des Guerres	Limite commune de Menthon-Saint-Bernard	1 050 m	1 070 m	G6-J6
VC 50	Voie Communale	Route de la Merle	Route de la Corniche	Parcelle C 569 (La Merle d'en bas)		25 m	H5
VC 51	Voie Communale	Chemin du Traz	Route de Menthon	Route du Crêt des Vignes		75 m	H6
VC 52	Voie Communale	Chemin de Montpellaz	Route de Menthon	Parcelle AK 330 (Montpellaz)	750 m	806 m	H5-I5
VC 53	Voie Communale	Chemin de Montpellaz (bas) Rte de Menthon	Route de Menthon	Parcelle AK 588 (Aux Platières)		210 m	I5
VC 54	Voie Communale	Chemin de Beuregard	Route de Thônes	Limite commune de Menthon-Saint-Bernard	300 m	476 m	I5
VC 55	Voie Communale	Chemin de l'Arête	Route de Thônes	Chemin de Beuregard	55 m	57 m	I5
VC 56	Voie Communale	Chemin de Rampon	Route de Menthon	Route du Crêt des Vignes	65 m	69 m	I5-J6
VC 57	Voie Communale	Route du Col des Contrebandiers	Limite de Commune Annecy le Vieux	Route Forestière Privée		1 238 m	B1-D2
Longeur des Voies Communales					15 660 m	19 607 m	
Chemins piétons							
VC 58	Voie Communale	Promenade de la presqu'île de Chavoires	Limite de Commune Annecy le Vieux	Route d'Annecy		120 m	A6
VC 59	Voie Communale	Chemin piétons du Fournil	Route d'Annecy	Route du Mont-Veyrier		54 m	C6
VC 60	Voie Communale	Chemin piétons du Hameau des Pensières	Route d'Annecy	Allée Jean-Jacques Rousseau		45 m	C6
VC 61	Voie Communale	Chemin piétons Sous les Champs	Chemin des Champs	Parcelle AC 50 (Aux Bouchets)		191 m	D5
VC 62	Voie Communale	Chemin piétons des Pélrolles (haut)	Route des Pérouzes	Route de Lacombe		175 m	E5-D5
VC 63	Voie Communale	Chemin piétons des Pélrolles (milieu)	Route des Muraillées	Route des Pérouzes		140 m	E5
VC 64	Voie Communale	Chemin piétons de Vieugy	Route de Menthon	Route du Crêt des Vignes		80 m	H6
VC 65	Voie Communale	Chemin piétons du Bois du Séminaire (Nord)	Morat AI n° 312	Route de la Corniche		263 m	G5-H5
VC 66	Voie Communale	Chemin piétons du Bois du Séminaire (Sud)	Route de la Corniche	Route de Thônes		265 m	H5
VC 67	Voie Communale	Chemin piétons de Montpellaz	Chemin de Montpellaz	Chemin de Montpellaz (bas)		110 m	I5
VC 68	Voie Communale	Chemin piétons de l'Etang	Chemin de Beuregard	Impasse de Montpellaz		62 m	I5
Longeur des chemins piétons					1 505 m		
Longeur totale des Voies Communales					21 112 m		

- Avis et analyse critique du PLU de Veyrier-du-Lac (BVV, février 2018)

- Plan local d'urbanisme (PLU) de Veyrier-du-Lac approuvé par le Grand Annecy (novembre 2017) et ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU de Veyrier-du-Lac (novembre 2015)
- « **Prospective urbanistique Veyrier 2020** », BVV 2015 .
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), 2014

Les documents et études de BVV sont consultables dans la rubrique éponyme de www.bienvivreaveyrier.org

